



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

CFDT Interco Rhône

Congrès confédéral CFDT 2022

Intervention sur le rapport d'activité

Le rapport d'activité démontre l'intense travail de la CFDT, sur des champs multiples, au service des travailleurs et dans le cadre du projet de société que nous portons.

De ci, de là, sont citées des actions portant sur le secteur des Fonctions Publiques : l'Hospitalière en premier plan, puis l'Etat et enfin la Territoriale.

Notre propos portera sur cette dernière.

Bien sûr, quand nous parlons de la FPT, il vient à l'esprit de chacun : l'agent au guichet de la mairie, la policière municipale, le sapeur-pompier...

Cependant, personne ne pense au rippeur, à l'éboueur, à la cantonnière, à l'agent de salubrité, à l'agente du service des eaux et, à bien d'autres encore, invisibles, et toujours en fonction, y compris pendant les confinements totaux, pour servir les usagers, garantir la salubrité et maintenir les fonctions régaliennes au nom de la continuité du Service Public.

Elles, ils n'ont pas tous été reconnus, malgré leur engagement sans faille, y compris par leur propre employeur !

Ainsi va la Fonction Publique Territoriale et ses paradoxes !

Citons :

- un nombre croissant de travailleurs précaires : saisonniers, contrats de projets, vacataires, contrats à durée déterminée qui, malgré leur succession, ne débouchent pas automatiquement sur un contrat à durée indéterminée,
- la lenteur de la justice administrative par rapport au conseil des prud'hommes en cas de litige avec l'employeur,
- le tassement inter- catégories,
- le rallongement de la durée inter-échelon,
- le peu de possibilités de promotions en dehors de la réussite du sacro-saint concours,
- le gel du point d'indice depuis 2010, malgré deux insignifiantes hausses de 0,6% en 2016 et 2017, alors que les salaires du secteur privé vont être revalorisés à hauteur de l'inflation,

- la pension de retraite calculée sur le traitement brut, donc hors prime,
- l'absence de garantie de l'emploi dans la territoriale ; en effet, il suffit à l'employeur de supprimer un poste, démontrer qu'il n'a pas de poste vacant pour l'agent, désormais sans affectation, pour que ce dernier soit transféré au centre de gestion ou au CNFPT, selon le cas, en perdant ses primes, sa mutuelle collective, sans garantie de retrouver une affectation et avec un traitement dégressif,
- et, enfin, le « fonctionnaire bashing ».

Soyons clair : la Fonction Publique Territoriale n'est plus attractive !

Il est grand temps que la CFDT, à son plus haut niveau, se mobilise !

Les premières urgences pour la CFDT doivent être l'obtention de :

1°) la revalorisation des rémunérations de tous les agents des catégories A, B et C, et de tous les travailleurs des fonctions publiques, sous quelque forme de contrat que ce soit,

2°) du rééquilibrage des parts indemnitaires et indiciaires des salaires, par un transfert des primes en points d'indice, qui eux sont pris en compte dans le cadre du calcul de la pension de retraite,

3°) de l'indexation du point d'indice sur l'inflation pour garantir le pouvoir d'achat.

Dans ce cadre, la CFDT revendiquera, aussi, le rattrapage des années « blanches » depuis 2010.

Les hausses prévues pour rattraper le SMIC conduisent au chevauchement des grilles de rémunération, avec un écrasement de la catégorie B, grande oubliée, coincée entre la catégorie C qui évolue pécuniairement et la catégorie A qui stagne.

Aussi, l'ensemble des cadres d'emploi doit être renégocié pour recréer une véritable pyramide hiérarchique, sans chevauchement inter-catégorie et en garantissant un déroulement de carrière plus rapide.

La tâche est rude et ne peut aboutir qu'en imposant aux employeurs publics l'ensemble de ces mesures, ces derniers ayant trop tendance à se défaire au nom de la libre administration des collectivités territoriales.

Le 8 décembre prochain, les élections professionnelles se dérouleront simultanément dans les 3 Fonctions Publiques.

Tout comme dans le secteur privé, la CFDT ambitionne la place de 1ère organisation syndicale.

Ce n'est qu'en portant des revendications fortes que la CFDT réussira son challenge !

Ce n'est que par des actions concrètes vis à vis des travailleurs territoriaux, trop souvent oubliés, que la CFDT obtiendra la 1ère place en tant qu'organisation syndicale !

Ce n'est qu'en obtenant la revalorisation réelle, matériellement vérifiable, de l'ensemble des traitements des travailleurs des Fonctions Publiques que la CFDT montera à la 1ère place !

Tel est le message qu'Interco Rhône vous adresse, aujourd'hui, au nom de ses adhérents et de tous les travailleurs de son champ, quel que soit leur statut.

Lyon, Juin 2022